

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

1515

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1520

C'est tout le temps qu'on a malheureusement. On vous remercie. J'inviterais maintenant monsieur Jean-Pierre Duford, s'il vous plaît.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1525

Je vais commencer. Merci beaucoup de votre attention et de votre intérêt à ce grand, ce grand projet pour la Ville de Montréal. J'avoue que ça m'excite beaucoup. Je suis résident à l'arrondissement LaSalle. Mais également, je suis employé col bleu jardinier de l'arrondissement sud-ouest. Donc, ceci m'interpelle particulièrement. La Falaise Saint-Jacques, je la connaissais même avant d'être employé au sud-ouest, mais vu que ça se trouve territorialement dans l'arrondissement où je travaille, évidemment ça m'intéresse, même si on n'a pas accès encore en tant qu'employé cols bleus jardinier.

1530

Je vais commencer un petit peu avec un bémol. Avec le pot et ensuite ça sera les fleurs.

1535

La Falaise Saint-Jacques, effectivement, j'étais très déçu de savoir que c'était pas inclus dans le projet actuel pour le grand parc Turcot. Quelques arguments que je pourrais amener que je trouve important pourquoi qu'on devrait l'inclure. C'est que premièrement, territorialement, ils se trouvent tous en grande proximité et ils vont être raccordés grâce aux futures dalles-jardin ou dalles-parc. Ça me semblerait logique donc, qu'il y ait une gérance unique pour ces trois éléments-là, trois même quatre avec la bande verte qui appartient encore au MTQ.

1540

Deuxièmement, la dalle-parc ou dalle-jardin est supposée de venir s'imbriquer dans la Falaise Saint-Jacques. On s'imagine que ça va être à peu près où ce que madame Mintz le

1545 mentionnait précédemment, où il y a le chemin qui existe déjà. Si la ou les personnes qui vont planifier la dalle-parc et la façon qu'elle va venir s'intégrer dans la falaise ne savent pas qu'est-ce qui a sur la falaise, je trouve ça difficile un petit peu de planifier son intégration harmonieuse à la Falaise Saint-Jacques.

1550 Troisième point, l'écoterritoire, donc la Falaise Saint-Jacques au moment, c'est un écoterritoire. Selon la Ville de Montréal, l'écoterritoire n'a presque aucune protection. On a pour ça la preuve, preuve qu'il n'y a pas de protection, c'était l'Anse-à-l'Orme, je crois, dans l'ouest de l'île qui est un écoterritoire, mais était planifié à devenir 10 000 unités d'habitation.

1555 Donc, si on veut vraiment protéger la Falaise Saint-Jacques, si on l'intégrait au grand parc, la protection serait déjà là et preuve qu'il n'y a pas de protection au moment, madame Mintz l'a montré précédemment et on l'a ici. Il y a des déversements sauvages de déchets, de vidanges, mais également de neige pendant l'hiver, ce qui fait que même la neige elle vient écraser les plantes qui, possiblement seraient utiles à long terme, mais qui sont écrasées par le poids de la neige.

1560 À propos de la falaise, ç'a été mentionné à une des consultations précédentes que, il y aurait un aménagement et un paysagement sur la falaise en tant que tel. Je trouve ça aussi dérangeant parce que la nature a quand même fait son bout de chemin. Oui, il y a beaucoup de plantes non indigènes, donc envahissantes ou qui viennent, exotiques, qui viennent d'ailleurs. 1565 Mais, y ont quand même fait que le talus est plus ou moins stable, bien que des fois il y a des éboulements. Moi, je verrais plus qu'on intègre la Falaise Saint-Jacques au parc, qu'on vienne épauler la nature en plantant peut-être des plantes indigènes, en enlevant les envahissantes pour vraiment l'aider, aider la nature à stabiliser la falaise autant que possible.

1570 Je passe maintenant à la dalle-parc. Comme l'a été mentionné, j'ai regardé d'ailleurs, même si je ne pouvais pas être sur place, j'ai regardé toutes les capsules des participants aux ateliers créatifs. La verdure, la largeur du futur viaduc pour les piétons, les cyclistes et la faune, son architecture intéressante, ont été mentionnés quasiment dans toutes les capsules. C'est sûr que ça tient vraiment à cœur aux différents citoyens riverains du futur parc.

1575

À propos des corridors verts. Je reviens juste, il y a une partie du talus, justement le long du chemin qui descend, qui est asphalté, qui descend la falaise, qui semble-t-il n'a pas été touché par les déversements de terre et autre sur la falaise pendant les années 60. Il y a un emplacement où il y a des érables rouges indigènes et assez matures pour créer, produire des glands.

1580

Donc, je reviens à la dalle-parc. La dalle-parc serait... la falaise sert déjà comme un corridor vert entre les secteurs du Mont-Royal et autres parcs. Summit Park, et caetera et le golf Meadowbrook qui est plus à l'ouest. Ce qui nous manque, c'est un lien nord-sud pour la faune, la flore et autre partie naturelle. Comme l'a été déjà mentionné, on a le parc Ignace-Bourget juste au sud du canal. L'arrondissement LaSalle a annoncé la création d'un parc qui va relier Ignace-Bourget à proximité du parc Angrignon et de là, c'est plus loin, on a le parc de l'Aqueduc, mais pas le parc de l'Aqueduc, mais on a l'aqueduc, le canal de l'Aqueduc, qui est quand même un lien vert qui nous mène vers le fleuve Saint-Laurent au sud.

1585

1590

Donc, vraiment le lien qui nous manque, c'est vraiment une dalle-parc assez large pour que les animaux et la flore puissent l'utiliser. Triste anecdote pour montrer que ça serait viable, c'est que je me rendais au travail. D'ailleurs, notre - les jardiniers se trouvent à peu près là, justement où il y a le petit point sur la rue Notre-Dame Ouest, en face du futur parc et je me rendais le long du canal Lachine en vélo pendant l'été et j'ai vu un renard roux sur la piste. Malheureusement, trois ou quatre jours plus tard, je passais en auto sur l'autoroute 20 en directement ouest et j'ai vu un renard roux sur le bord de l'autoroute écrasé à peu près au même endroit parallèle où je l'avais vu.

1595

1600

Donc, si on avait un pont, dalle-parc, on l'appellera comme on veut, assez large, possiblement que ça va donner la chance aux animaux de pouvoir faire justement ce mouvement nord-sud et pouvoir ensuite s'établir dans les rayons est-ouest. Et ça me semble le plus logique possible de pouvoir l'utiliser comme madame Mintz le mentionnait, le chemin qui existe déjà comme point d'attache pour la dalle-parc.

1605

1610 En tant, en parlant du parc Turcot. Oui ça m'excite beaucoup de voir qu'on va avoir un nouveau parc au sud-ouest. Les grands parcs généralement sont servis par les cols bleus et les jardiniers entre autres. Malheureusement, ce qui se passe, une tendance dans les dernières années, c'est qu'on a de plus en plus de territoire à couvrir en tant que jardiniers, des saillies, des banquettes le long des rues, des parcs qui existaient déjà, mais on a de moins en moins de personnel.

1615 Si on veut vraiment que le parc soit bien entretenu et je crois que ç'a été mentionné dans l'intervention précédant la mienne, il faut vraiment s'assurer qu'il va y avoir un bon suivi de personnes qualifiées. On ne parle pas juste de tonte de gazon, mais également l'entretien de la future forêt d'arbres, de prairies, et caetera.

1620 Souvent aussi, malheureusement, on fait le calcul que si on fait affaire avec le privé, ça va coûter moins cher pour créer quelque chose et après ça va juste être bon pour la bourse des citoyens, des Montréalais. Malheureusement, c'est pas le cas. Souvent le privé pense souvent à faire plus de l'argent sur ces contrats-là. L'entretien des premières années est bâclé, ce qui fait qu'à la longue, ça devient plus cher pour le citoyen. Donc, faisons un peu confiance à la gestion interne. Qu'on a déjà l'expertise.

1625 **LE PRÉSIDENT :**

Il vous resterait une minute.

1630 **M. JEAN-PIERRE DUFORD :**

1635 Une minute. O.K. Dans les ateliers créatifs, ç'a été mentionné l'importance de l'éducation. J'ai eu une idée et qui a été mentionnée d'ailleurs, je ne me souviens pas par qui, aujourd'hui, la succession végétale, la succession écologique. Peut-être qu'une partie de notre parc qu'on voudrait, oui, surtout vert, mais aussi pour le sport et autres choses, mais surtout vert et indigène. Peut-être qu'une partie du parc pourrait être réservée pour une plaine qui part de zéro. Effectivement, on l'a déjà mentionné ce soir, on part à zéro.

1640 Et grâce à l'explication et fiche explicative, montrer qu'est-ce qui arrive dans la nature pour de vrai. On part d'un zéro, ça devient des herbes, ça devient des arbustes, ça se transforme en arbres d'une succession un pour se rendre en fin en une forêt érablières à caryer pour la région de Montréal qui serait typique. Ça fait que c'est un peu ça mes idées.

LE PRÉSIDENT :

1645 Merci beaucoup. On a quelques questions évidemment pour vous. Merci.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1650 D'accord.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

1655 Oui, étant un jardinier aussi dans le secteur, donc, est-ce que vous pensez que ça prend une équipe vraiment dédiée pour tout ce qui est l'entretien pour la pérennité de ce secteur-là?

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1660 Absolument. Absolument. Les personnes qui sont attirées à l'entretien des pelouses des parcs ne connaissent pas la différence entre les plantes envahissantes et les plantes indigènes. Les plantes qui sont voulues, qui ont été déjà plantées et celles qui sont arrivées aléatoirement. Donc, c'est clair que des personnes qui ont des diplômes, qui sont donc formées, comme les jardiniers, je vais aussi inclure les agents techniques qui sont des cols blancs. C'est les personnes les mieux attirées pour voir que le parc va vraiment garder le mouvement qui a été voulu depuis le tout début qu'il a été créé mentalement et physiquement.

1665

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

Merci.

1670 **LE PRÉSIDENT :**

1675 Pour vous, un entretien adéquat pour ce genre de parc là, est-ce que vous pouvez nous donner un peu plus de détails? C'est combien de personnes, ou c'est un budget de... est-ce que c'est onéreux comme gestion? Est-ce que c'est plusieurs personnes qui sont nécessaires ou? On aimerait ça vous entendre sur votre expertise par rapport à cet aspect-là d'un entretien adéquat avec un budget nécessaire pour le faire.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1680 Je ne suis pas un gestionnaire. Je ne connais pas les chiffres. Je suis une personne, un jardinier qui travaille sur le terrain. Qui aime beaucoup ça d'ailleurs. Au parc Angrignon, on a, c'est un grand parc, donc, à chaque fois que les cols bleus se rendent sur place, le budget doit être attiré à la ville centre. Ça fait plus partie du budget du sud-ouest. C'est payé par le sud-ouest, mais si je comprends bien, il y a un versement qui se fait à partir de la ville centre. Il y a
1685 quatre ou cinq personnes à l'entretien pour le ramassage des branches, la coupe des gazons, ramasser les poubelles. À peu près ça. D'une façon périodique. À tous les jours.

1690 Les jardiniers, on se rend là juste pour faire un entretien, comment dire, de... pour contrôler les choses, disons. C'est pas immense, mais il faut des gens qualifiés. Ça, je dois le dire. Est-ce que, si le parc est peut-être deux ou trois fois la grandeur du parc Angrignon à peu près? Juste un tiers?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

1695 97 hectares.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1700 Si on voulait une surface donc qui va être typique de la plantation indigène, la végétation indigène de la région, je ne verrais pas pourquoi ça prendrait tant d'entretien que ça.

LE PRÉSIDENT :

1705 J'imagine que ça serait en succession aussi. Je veux dire peut-être beaucoup plus de personnel nécessaire au début, quand on est au tout début, mais que par la suite...

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1710 Oui, oui effectivement. Et d'ici quelques décennies, quand une grande partie du parc va être rendue au stade du Parc Angrignon où on a des arbres indigènes matures avec une canopée inférieure d'arbustes et de plantes végétales vivaces naturelles, les interventions sont minimales.

LE PRÉSIDENT :

1715 Merci.

MME DANIELLE LANDRY :

1720 Bonjour. Vous nous avez sensibilisés à la question des déplacements de la faune et de la flore est importante, la connectivité pour ça. Vous avez, dans votre mémoire, évoqué donc un modèle de dalle-parc qui est une passerelle à deux niveaux. On sait déjà que vous avez recommandé que ce soit large de 30 mètres ou quelque chose comme ça. Que ça soit très végétalisé ce lien-là. Mais parlez-nous un petit peu plus de l'importance de ce deux étages.
1725 Qu'est-ce qui permet de faire et est-ce qu'il y a d'autres caractéristiques que la dalle-parc pourrait avoir? Ça serait ma première question. J'arriverai après avec ma deuxième.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1730 Le deux étages je l'ai vu dans une des photos de la présentation de la compagnie, de l'entreprise qui avait fait la présentation. J'ai trouvé ça intéressant parce que ça va permettre justement qui aille un mouvement d'humains à un niveau et d'animaux, de faune à un autre niveau.

1735 Ça serait beaucoup plus difficile sur un niveau pour que les animaux se sentent en sécurité de pouvoir passer sur la dalle-parc en direction nord ou sud. Si c'est sur deux niveaux, je vois que ça serait beaucoup plus faisable. Je suis jardinier, je ne suis pas dans la faune, mais je m'y intéresse et à la nature en général et je vois que ça serait effectivement plus viable.

1740 **MME DANIELLE LANDRY :**

Pensez-vous à d'autres caractéristiques de la dalle-parc pour permettre justement le déplacement?

1745 **M. JEAN-PIERRE DUFORD :**

Bonne question.

MME DANIELLE LANDRY :

1750

Pas pour l'instant. O.K.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1755

Je vais y penser.

MME DANIELLE LANDRY :

1760

Alors, sur le même, par rapport au même objectif de permettre évidemment qu'on ait cette connectivité-là et qu'on fragmente pas des habitats naturels quand on peut l'éviter, on sait

très bien que dans le parc, il va y avoir une route qui va passer, qui est une bretelle de l'autoroute. Vous avez vu ça certainement sur les cartes, vous l'avez entendu, évoquée.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1765

Oui. L'autoroute 20.

MME DANIELLE LANDRY :

1770

Pardon. Une bretelle de l'autoroute 20, oui à l'intérieur du parc. C'est ça. Quelles seraient vos recommandations pour permettre justement, d'aménager cette voie-là pour permettre de ne pas, de ne pas trop nuire en fait aux déplacements, parce qu'effectivement, ça va briser en deux le milieu naturel qui est là?

1775

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1780

De la façon que c'est planifié au moment, on va avoir juste un lien. Je l'ai évoqué dans mon mémoire, peut-être un deuxième lien avec le pont Angrignon qui doit être refait incessamment. Mais, je vais bien le dire, que si la dalle-parc est assez large pour permettre le transit de la faune, ils vont apprendre à utiliser ce transit-là. Un petit peu comme on se promène en forêt, dans un champ et on va voir qu'ils prennent toujours le même chemin à un tel point que l'herbe est un peu piétinée à cet endroit-là. Ils vont apprendre à utiliser ces chemins-là. Ce que le renard malheureux sur le bord de l'autoroute 20 n'avait pas la chance, parce qu'au moment, il n'y a aucun moyen pour que la faune puisse passer du Canal Lachine à la Falaise Saint-Jacques qui sont pourtant parallèles sur plusieurs kilomètres.

1785

Donc, à moins de créer d'autres ponts, dalles-parc, je ne vois pas la possibilité et évidemment, ça serait très onéreux.

1790

MME DANIELLE LANDRY :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1795

Alors, je vous remercie beaucoup pour votre contribution.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1800

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1805

J'inviterais monsieur Francis Larose et monsieur Pascal Godin, s'il vous plaît.

M. FRANCIS LAROSE :

Bonjour, monsieur, dames. Vous m'entendez bien?

1810

LE PRÉSIDENT :

Oui. Rapprochez peut-être le micro.

M. FRANCIS LAROSE :

1815

Francis, Pascal. On va avoir quand même quelques petites images. Je ne sais pas si vous les voyez de où que vous êtes?

LE PRÉSIDENT :

1820

Oui, on a un écran.